



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Salle d'Honneur de la Mairie**, le **26 janvier 2021**, à **18H30**.

Affiché le 20/01/2021

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- 02 - Dont'acte des décisions du Maire depuis la précédente séance

- 03 - Budget Ville - Ouverture de crédits avant le vote du BP 2021
- 04 - Subvention exceptionnelle à l'association du marché paysan de Coustellet
- 05 - Convention quadripartite pour la réalisation de logement sociaux "Les Terres du Luberon" - Boscabrun
- 06 - Bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2020
- 07 - Cession de terrains
- 08 - Projet d'aménagement du site Donnat - déclassement et désaffectation d'une voie
- 09 - Création d'emplois pour accroissement temporaire d'activité

Le Maire,
Christian MOUNIER

